|  |
| --- |
| Dr Jean PRICE-MARS [1876-1969]médecin, ethnographe, diplomate, homme d'État,pédagogue, philosophe, essayiste et écrivain haïtien(1956)“Survivances africaineset dynamisme dela culture noireoutre-atlantique.”**LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES**CHICOUTIMI, QUÉBEC<http://classiques.uqac.ca/> |



<http://classiques.uqac.ca/>

*Les Classiques des sciences sociales* est une bibliothèque numérique en libre accès, fondée au Cégep de Chicoutimi en 1993 et développée en partenariat avec l’Université du Québec à Chicoutimi (UQÀC) depuis 2000.



<http://bibliotheque.uqac.ca/>

En 2018, Les Classiques des sciences sociales fêteront leur 25e anniversaire de fondation. Une belle initiative citoyenne.

**Politique d'utilisation
de la bibliothèque des Classiques**

Toute reproduction et rediffusion de nos fichiers est interdite, même avec la mention de leur provenance, sans l’autorisation formelle, écrite, du fondateur des Classiques des sciences sociales, Jean-Marie Tremblay, sociologue.

Les fichiers des Classiques des sciences sociales ne peuvent sans autorisation formelle:

- être hébergés (en fichier ou page web, en totalité ou en partie) sur un serveur autre que celui des Classiques.

- servir de base de travail à un autre fichier modifié ensuite par tout autre moyen (couleur, police, mise en page, extraits, support, etc...),

Les fichiers (.html, .doc, .pdf, .rtf, .jpg, .gif) disponibles sur le site Les Classiques des sciences sociales sont la propriété des **Classiques des sciences sociales**, un organisme à but non lucratif composé exclusivement de bénévoles.

Ils sont disponibles pour une utilisation intellectuelle et personnelle et, en aucun cas, commerciale. Toute utilisation à des fins commerciales des fichiers sur ce site est strictement interdite et toute rediffusion est également strictement interdite.

**L'accès à notre travail est libre et gratuit à tous les utilisateurs. C'est notre mission.**

Jean-Marie Tremblay, sociologue

Fondateur et Président-directeur général,

LES CLASSIQUES DES SCIENCES SOCIALES.

Un document produit en version numérique par Jean-Marie Tremblay, bénévole, professeur associé, Université du Québec à Chicoutimi

Courriel: classiques.sc.soc@gmail.com

Site web pédagogique : <http://jmt-sociologue.uqac.ca/>

À partir de :

Dr Jean Price-Mars

**“Survivances africaines et dynamisme de la culture noire outre-atlantique.”**

in revue ***Présence Africaine***, 1956/3 (N° VIII-IX-X), pp. 272-280.

Polices de caractères utilisée :

Pour le texte: Times New Roman, 14 points.

Pour les notes de bas de page : Times New Roman, 12 points.

Édition électronique réalisée avec le traitement de textes Microsoft Word 2008 pour Macintosh.

Mise en page sur papier format : LETTRE US, 8.5’’ x 11’’.

Édition numérique réalisée le 12 octobre 2020, Jour de l’Action de Grâces, à Chicoutimi, Québec.



Dr Jean PRICE-MARS [1876-1969]

médecin, ethnographe, diplomate, homme d'État,
pédagogue, philosophe, essayiste et écrivain haïtien

“Survivances africaines et dynamisme
de la culture noire outre-atlantique.”



in revue ***Présence Africaine***, 1956/3 (N° VIII-IX-X), pp. 272-280.

**Note pour la version numérique** : La numérotation entre crochets [] correspond à la pagination, en début de page, de l'édition d'origine numérisée. JMT.

Par exemple, [1] correspond au début de la page 1 de l’édition papier numérisée.

[272]

Dr Jean PRICE-MARS [1876-1969]

médecin, ethnographe, diplomate, homme d'État,
pédagogue, philosophe, essayiste et écrivain haïtien

“Survivances africaines et dynamisme
de la culture noire outre-atlantique.”

in revue ***Présence Africaine***, 1956/3 (N° VIII-IX-X), pp. 272-280.

21 SEPTEMBRE, à 15 h.

Il est évident que la plus hideuse souillure qui ait maculé la face de la terre habitable, fut la traite négrière. Et quand on pense que cette abomination a été perpétrée pendant des centenaires par 'es nations européennes les plus fières de leur standard de civilisation — la France, l'Angleterre, la Hollande, l'Espagne, le Portugal, etc. — le crime paraît encore plus odieux et plus exécrable. Sans doute, on l'a camouflé de prétextes humanitaires et hautement spirituels. C'est sous l'ivresse de prétendues croisades contre le paganisme, c'est sous la ferveur d'une campagne contre l'idolâtrie qu'on a essayé de justifier ce qui fut la plus impitoyable entreprise économique. Car s'il est un fait non moins évident et depuis longtemps mis en lumière comme une accablante banalité, c'est que la prodigieuse impulsion vers la conquête et l'esclavage des masses noires, ne fut rien d'autre que la passive soumission des puissances européennes à la pression des nécessités économiques qui les contraignirent à substituer à l'improductivité de la main-d'œuvre améro-indienne une main-d'œuvre plus robuste, plus résistante et, en même temps, plus malléable pour tirer des richesses agricoles et industrielles le maximum de profits dans l'exploitation des terres américaines nouvellement découvertes. Ainsi s'explique que la traite commença dans les premières décades des années 1600.

On se souvient que les premiers éléments de l'immigration noire furent expédiés dans les Antilles, à Saint Christophe d'abord, puis à Saint Domingue.

En France, Colbert en fixa l'ordonnance en 1664. Et depuis lors, la traite progressivement s'amplifia de telle sorte qu'avec le déroulement des années, le commerce du bétail humain s'intensifia jusqu'à atteindre le transport annuel d'Afrique en Amérique de 30 à 35.000 unités à la fin du XVIIIe siècle.

Tel fut du moins le processus de la traite négrière entre la métropole française et ses colonies outre-atlantique parmi lesquelles Saint-Domingue tenait le premier rang par l'étendue de ses terres et la richesse de leur exploitation.

[273]

Mais, à peu de chose près, tous les établissements coloniaux de l'Amérique tropicale appartenant aux autres puissances européennes — ceux des îles autant que ceux du continent — et qui obéissaient aux mêmes impératifs d'exploitation à la recherche d'un rendement plus productif de la main-d'œuvre, eurent recours aux mêmes stratagèmes de la traite négrière afin que la culture de la canne à sucre, du tabac et du coton entreprises par les Anglais, les Espagnols, les Portugais et les Hollandais amenât la plus grande prospérité de leurs colonies respectives.

Donc, il s'ensuivit qu'entre le dix-septième et le dix-huitième siècle la population servile du nouveau monde composée d'africains noirs, s'était élevée à plus d'un million aux États-Unis vers 1800, à un million six cents mille âmes au Brésil vers 1798 et à 600.000 unités à Saint-Domingue vers 1789. Mais, déjà, au moment de l'émancipation des noirs aux États-Unis, soit en une soixantaine d'années, l'accroissement de la population servile avait atteint un total de 4.500.000 âmes. Que si aux premiers chiffres, on ajoute ceux des autres Antilles et ceux des autres pays de l'Amérique centrale et méridionale, on dépassera vraisemblablement la douzaine de millions d'esclaves noirs dans le nouveau monde au début du xix° siècle. Au demeurant, il a toujours été difficile de préciser le nombre exact de cette partie de la population disséminée dans les diverses régions de l'Amérique. Est-ce pourquoi, ce ne furent que des chiffres approximatifs qui ont été mis en avant là-dessus pendant ces 50 ou 60 dernières années. Nous ne pouvons en user que sous certaines réserves. D'abord, les données statistiques étaient la plupart du temps inexistantes et même lorsqu'elles existaient, elles étaient le plus souvent systématiquement faussées par des considérations subjectives de prestige et même de honte parce que les 9/10° des communautés intégralement caucasiques en niant d'une façon effrontée le métissage évident d'un grand nombre de leurs habitants. Cependant il est avéré que la diffusion de l'élément nègre ou négroïde s'est étendue dans toute l'Amérique — du Nord au Sud, de l'Est à l'Ouest. En quantité plus dense dans les États méridionaux des États-Unis de l'Amérique du Nord riverains de l'Atlantique, dans l'Archipel des Antilles, notamment dans la partie occidentale de l'île d'Haïti et au Brésil dans l'Amérique du Sud.

Selon une statistique publiée en 1900 par Sir. Harry H. Johnston dans son livre remarquable « The Negro in the new World », le nombre total de la population noire ou négroïde dans le nouveau monde s'élevait alors à 24.591.000. Quarante ans plus tard, en 1940, Angel Rosenblatt dans « La Problacion indigena de America desde 1492 hasta la actualidad » a énoncé que ce chiffre s'était accru jusqu'à atteindre 54.617.416 unités.

Nous regrettons de ne pouvoir aligner les chiffres actuels de ces 16 dernières années (1940-1956) n'ayant sous la main aucune publication probante qui en fait foi. On peut supposer, cependant, que si les trois foyers principaux de démographie nègre en Amérique, donne un chiffre de 48 millions d'unités — soit respectivement les États-Unis d'Amérique 15 millions, le Brésil 19 millions, l'Archipel [274] des Antilles 14 millions —, il est évident que l'addition des groupements négroïdes qui vivent dans les autres parties de cet hémisphère élèverait la totalité des nègres d'Amérique à un chiffre qui dépasserait 54 millions d'unités.

Dans tous les cas, il résulte dés chiffres ci-dessus mentionnés que le nombre en Amérique de 54 millions de Nègres, en ce xx" siècle, est suffisamment suggestif pour nous permettre d'en tirer quelques enseignements.

Nous retiendrons que cet énoncé qui n'implique aucune immigration massive d'hommes noirs venus de l'Afrique ou de l'Asie, dénote la multiplication démographique des noirs entre eux et leur miscégénation avec les autres éléments basiques des populations américaines : blanches, améro-indiennes et asiatiques. Et ces faits constituent le plus éclatant témoignage de la survivance anthropobiologique des masses noires emmenées en esclavage dans le nouveau monde. Malgré le sentiment d'opprobre attaché à la servitude noire, malgré les obstacles légaux et les défenses juridiques qui prohibaient les contacts sexuels entre blancs et noirs, malgré le système de discrimination raciale qui en fut la conséquence immédiate, malgré l'attitude stupide de négativisme et de mégalomanie qu'attestent maintes communautés américaines atteintes de bovarysme collectif, la miscégération est le fait qui prévaut et a toujours prévalu en Amérique, dénommée à juste titre le *melting pot*. Le nombre croissant des hommes de couleur de toute nuance, la variété innombrable issue du croisement du Nègre avec les types caucasoïdes ou mongoloïdes dans les différentes régions du nouveau monde, témoignent éloquemment du mélange des races auquel le Nègre importé d'Afrique a participé dans l'hémisphère occidental. Il en résulte que sa survivance biologique est devenue le facteur décisif de son influence culturelle dans le milieu américain. C'est ce que nous allons voir.

II

Et d'abord, nul ne pouvait penser au moment où s'effectuait la traite négrière et où s'établissait le régime si dur de l'esclavage, que le bétail humain affecté au travail servile et dont l'unique destin était de fournir la force motrice à l'exploitation agricole, allait tout de même procéder à un échange de service entre son maître et lui. Cependant, entre le barbare et le patricien naquit un système d'échanges spirituels qui survécut, à la cruauté de l'esclavage. II s'agit du langage dont se servirent maîtres et esclaves, en maintes colonies, pour se faire comprendre les uns des autres. Nous signalerons que ce langage que l'on appelle le créole est commun, malgré certaines variantes, à toutes les agglomérations outre-atlantique colonisées par les Français au XVIe et XVIIe siècles — qu’il s'agisse de Saint-Domingue, de la Martinique, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Louisiane ou même de la Réunion dans l'Océan Indien. Néanmoins, aucun langage similaire ne s'est [275] répandu dans les communautés colonisées par les Anglais et par les Espagnols voire par les Portugais. Il n'y a que dans la colonie hollandaise de Curaçao qu'un processus semblable — le papamiento — a servi de moyens de communication entre les colons hollandais et leurs esclaves. Comme le créole, il a survécu à l'époque coloniale et est resté le langage vernaculaire des curaçaolais. Quant au créole, il est actuellement le véhicule de la pensée d'un conglomérat de plus de 6 millions d'individus si l'on compte le créole d'Haïti, celui des petites Antilles françaises, d'une partie de la Louisiane, de la Guyane française et de la Réunion.

Il constitue une vraie langue dotée dé tous les attributs d'un tel organisme. Ses origines le rattachent au français dont il dérive par sa formation historique.

Mais alors une question surgit à ce propos.

D'où vient la dissimilitude des démarches linguistiques entre le groupe anglais et espagnol d'une part et le groupe français et hollandais d'autre part dans la création d'une langue intermédiaire qui fut apte à servir de véhicule de la pensée entre ces divers colonisateurs et leurs esclaves ?

Peut-être avait-il été plus aisé pour les africains de s'assimiler le minimum d'expression de langue anglaise et espagnole pour se hausser à la pensée de leurs maîtres anglo-espagnols qu'ils ne furent capables d'employer le même procédé psychologique en ce qui concerne le français et le hollandais. Alors ils s'ingénièrent à inclure le vocabulaire français ou hollandais plus ou moins déformé dans le moule morphologique de certains dialectes de l'Afrique occidentale et inventèrent ainsi le créole et le papamiento. Telle est du moins la théorie explicative de la formation du créole qui prévaut parmi les linguistes les plus distingués d'Haïti tels que M. Charles Fernand Pressoir qui a consacré de notoires études comparatives entre le créole et certains dialectes africains notamment le dahoméen. Ces linguistes font valoir que les formes grammaticales du créole sont à ce point semblables, à bien des égards, à tels dialectes de l'Afrique occidentale que le contact spirituel entre blancs et noirs pour l'échange de leurs idées fut facilité par la promptitude avec laquelle les noirs retinrent les vocables français qu'ils adaptèrent à la morphologie des langues africaines. Il convient de noter d'ailleurs que cette opération était impérative, étant donné que si les maîtres ne parlaient aucun dialecte africain, les africains, de leur côté, non seulement ne parlaient pas français mais ne pouvaient même pas s'entendre entre eux. Car, on doit se souvenir que ce fut là la manœuvre employée par les traitants de vendre les Nègres par tribus dispersées de manière à empêcher toute velléité d'entente entre eux en vue de révoltes éventuelles. La double nécessité de trouver un langage commun à tous, fit surgir le créole.

En tout cas, les études de linguistique comparée du créole et des dialectes africains de l'Afrique occidentale permettent de repousser l'explication stupide et niaise que des informateurs peu avertis tels que M. Edward Larocque-Tincker s'attardent encore à donner sur l'origine du créole. Ainsi, il est surprenant de trouver dans un [276] article publié par la *Revue de Paris*, du mois d'avril 1956, les propos suivants sur les difficultés physiologiques qui empêchaient l'esclave fraîchement débarqué en Amérique de parler le français : « Ses lèvres renflées, écrit-il, et sa langue épaisse lui rendaient impossible la prononciation en français de certains mots riches en voyelles. Dans sa bouche, « *juge*» devenait « *jige*», « *tortue*» « *toti*», « *nuit*» « *nouitte*». Incapable de rouler les *r*, il décida de « pas s'en soucier jamais » et dit « *nèg*» pour « *nègre*», « vend » pour « *vendre*».

Comme il ne savait ni lire, ni écrire, le langage n'était pour lui qu'une affaire d'oreille. Seules les syllabes accentuées des mots le frappaient et dès qu'il le pouvait, il appelait les autres. « Appeler » devint pour lui « *pele*», « *capable*» « *capab*» et « aujourd'hui » « *jordi*».

Une connaissance moins sommaire des études linguistiques des dialectes africains et un attachement moins farouche aux préjugés absurdes sur la malformation biologique du nègre, auraient aidé M. Laroque-Tinker à trouver dans la phonétique, la véritable explication des transformations du français du xvi° siècle en créole inventé presqu'à la même époque.

Quoiqu'il en soit, une autre théorie soutenue par M. Jules Faine, linguiste distingué d'Haïti, fait dériver le créole d'anciens dialectes français encore en usage au xvi" siècle, au moment même où les marins normands, bretons, picards, etc., parcouraient les mers en quête d'aventures et de trafics. Ils auraient été ainsi les diffuseurs d'une langue archaïque empruntée et adoptée par les peuples de leur clientèle.

Quelque jugement que l'on puisse porter sur l'une ou l'autre théorie dont la démonstration mérite d'être poursuivie jusqu'à l’incon-testabilité par des études de plus en plus poussées des dialectes africains jusqu'à la justification ou l'invalidation de la preuve, il est nécessaire de signaler que le créole contient, à part sa morphologie africaine, un grand nombre de vocables manifestement africains et qu'on rencontre à peine inchangés aussi bien en Haïti que dans les colonies françaises d'Amérique, comme ils persistent également au Brésil, en Louisiane, à Cuba, à la Guyane et même dans certaines colonies britanniques des Antilles. Ces vocables sont surtout communs dans ce qui se rapporte au domaine culinaire, agricole, religieux ou magique. Malheureusement aucun lexicographe en Haïti n'a pensé, jusqu'à, présent, à les cataloguer comme Fernando Ortiz l'a fait pour l'espagnol de Cuba ou Renato Mendonça pour le portugais du Brésil. Néanmoins, nous en citerons quelques-uns à titre d'exemples :

*Acassan*: pâte alimentaire faite de farine de maïs, d'eau et de sel, très populaire dans la diététique paysanne en Haïti.

*Acra*: pâte alimentaire composée de farine de pois inconnu desséchée (vigna simensis) assaisonnée de piment.

*Agogo !*: cri d'exclamation souvent poussé par les adeptes du vodou dans les cérémonies culturelles.

[277]

*Banza*: instrument de musique à corde semblable au violon.

*Baka*: sorte de monstre nain dont se servent les sorciers à des fins magiques (Légendes).

*Bonda*; Fesse.

*Cachimbo*: Tube en terre cuite ou en bois emmanché à la pipe en terre dont se servent les paysans pour fumer.

*Gongolo*: Sorte de myriapodes.

*Gris-Gris*: Terme employé en ornithologie pour qualifier un oiseau de proie.

*Gombo*: Plante alimentaire. (Hibiscus esculentus.)

*Marabout*: Terme qui désigne une variété de couleur pigmentaire.

*Samba*: Terme de danse.

*Tanga*: Sorte de pagne qui sert à couvrir les parties sexuelles de l'homme ou de la femme.

*Yam :* Tubercule alimentaire (Dioscorca data).

*Zombi*: Personne dont le magicien aurait provoqué la mort apparente et qu'il ferait revenir à la vie désincarnée comme un automate (Légende).

Nous soulignons que ce vocabulaire sommaire et restreint n'est donné ici qu'à titre exemplaire puisqu'il serait inopportun d'en augmenter l'étendue, tel n'étant pas notre propos. Néanmoins, à peu de chose près, on le retrouverait identique à celui qu'à publié Renato Mendoça dans son livre intitulé « *A influença Africana no portuges do Brasil*», édité à Rio-de-Janeiro en 1934. Les mêmes vocables sont employés dans le même sens dans le portugais du Brésil. Ils portent le témoignage des survivances africaines dans ce pays comme les milliers de mots recueillis par Fernando Ortiz dans son grand ouvrage *Glosario d'afro negrismos* donne la preuve du travail opéré par la phonétique africaine sur l'espagnol de Cuba. Or, c'est surtout dans le domaine des croyances religieuses et superstitieuses que cette preuve abonde dans les milieux américains. Elle est évidemment plus ou moins marquée selon l'importance démographique du groupement nègre. Par exemple, en Haïti, où le culte du vodou compte un très grand nombre de croyants dans les masses populaires et paysannes, tout l'olympe vodouesque emprunte son vocabulaire des dialectes africains. On peut dire que le Dahomey, la Nigeria et le Congo ont été les dispensateurs de la langue sacrée du vodou comme Rome a dispensé le latin au catholicisme apostolique et romain. Il serait fastidieux d'énumérer le volumineux vocabulaire africain que recèle le ritualisme vodouesque. Il suffit de signaler que le corps sacerdotal de ce culte — *hougans*, *bocors* (prêtres), *mambos* (prêtresses) *ougênikons*, *ounsis* (dignitaires hiérarchiques du culte), la cosmogonie et les déités, le ritualisme et l'orchestre, *Lebga*, *Ogou*, *Damballa* *ouêdo*, *Shango*. *Linglesou* (déités olympiques), *ounfô* (autel), *asen* (sceptre) ; *tambours, vêvê* (signes symboliques), enfin toute la morphologie [278] du vodou dérive de cette côte occidentale de l'Afrique. Il n'empêche, néanmoins, qu'elle a subi l'influence du catholicisme romain dont le rayonnement prévaut dans la communauté haïtienne. Evidemment, à la suite d'un contact multi-séculaire entre les deux cultes, il en est résulté un syncrétisme des croyances populaires qui donne la tonalité sui generis de la religion des masses haïtiennes. C'est là que s'opère le processus d'acculturation en vertu duquel deux cultures en contact, s'entrepénètrent au point que les échanges donnent au produit qui en dérive un aspect de nouveauté interprétative. La subtilité de l'opération dans le cas présent, consiste dans la transposition des déités catholiques dans le moule africain et l'accommodation qui s'ensuit se révèle dans la double piété du fidèle à l'un et l'autre culte par une curieuse harmonisation des parties. Le même phénomène se retrouve dans les communautés noires des pays protestants d'Amérique sous des aspects différents. En des cérémonies dites de réveils (revivais), le Saint Esprit (Holyghost) s'incarne souvent dans la personne des fidèles au cours des assemblées cultuelles ou au rythme des cantiques, marqué par le battement des mains et des pieds, en cadence, une sorte de transe collective s'empare d'une partie de la congrégation qui crie et danse (*the shouters*) dans l'enthousiasme des transports extatiques. De tels spectacles ne laissent aucun doute à l'ethnographe qui y voit une estampille de l'influence africaine sublimée..

Au reste, cette influence s'énonce cruciale quand il s'agit de petites agglomérations noires sylvestres, qui n'ayant eu que peu de contacts et des contacts peu prolongés avec les colons venus de la métropoles européenne, ont gardé une certaine autonomie séculaire Elles en ont acquis le droit de conserver la physionomie tribale inchangée des pays d'Afrique. Ainsi se révèlent les mœurs et les coutumes des Saramaca, des Awka, des Boni, des Djuka de la Guyane hollandaise. Ces tribus qui habitent la forêt dense sub-équatoriale de la région ont âprement défendu le droit de vivre à leur guise selon des traités conclus entre elles et le gouvernement néerlandais, à la suite de longues et sanglantes révoltes contre l'oppression coloniale. Elles ont maintenu intact, à travers le temps, le mode d'existence de leurs ancêtres emmenés en servitude de ce côté-ci de l'Atlantique. De telle sorte que, en ce moment elles servent de témoins — comme on dit en termes de laboratoire — entre l'acculturation de leurs frères de race placés ailleurs dans le même hémisphère en d'autres conditions parmi les peuples de culture occidentale et la souche primordiale des pays d'Afrique. Mais chez elles aussi, existent les mêmes thèmes folkloriques qu'on rencontre à Cuba, en Haïti, à la Jamaïque ou aux États-Unis. Un témoignage de plus de leur commune origine.

D'ailleurs, la présence africaine s'avère manifeste en maints autres aspects de la vie américaine.

On ne saurait passer sous silence l'introduction dans notre diététique des épices comme le poivre et le piment qui relèvent la fadeur des aliments préparés à l'européenne et qui sont propres à la cuisine africaine. En outre, on ne saurait point oublier la propension fort [279] marquée à la polygamie paysanne qui est coutumière à quelques-unes des sociétés antillaises. En Haïti, ce trait de mœurs repose sur des habitudes ancestrales grâce auxquelles le paysan se crée des aides pour la culture de ses champs par la prolifération des enfants naturels. Il multiplie des foyers qui sont autant de points de départ pour la formation et le recrutement de ces associations temporaires et occasionnelles d'entraide mutuelle dénommées *combite* par quoi il assemble la main-d'œuvre nécessaire à ses entreprises agricoles. À charge de revanche en faveur de ses coopérateurs. Il semble bien que ces habitudes soient un legs africain.

On a remarqué d'autre part, que l'outillage agricole dans l'économie haïtienne et dans son expression paysanne, a conservé le type de la houe et du couteau — serpe que la sociologie classe comme des symboles d'une technique fruste et qui sont usuels en Afrique occidentale.

Quoiqu'il en soit, l'Afrique, de ce côté-ci de l'Atlantique comme ailleurs, a inspiré une prodigieuse floraison d'arts plastiques qui a bouleversé le monde moderne comme une révolution. N'est-il pas vrai que la peinture et la sculpture ont trouvé dans le réalisme africain une source féconde de rénovation et de fraîcheur ? N'est-il pas vrai que la musique a accaparé la puissance émotive de l'âme nègre pour exhaler dans les blues et les spirituals toute la profondeur inexplorée de la souffrance humaine ?

N'est-il pas vrai que le Nègre par ces moyens s'est fait le messager d'un autre évangile, celui de la patience et de l'espérance ?

Or, si d'aventure, vous avez besoin de galvaniser votre énergie défaillante, si vous êtes assoiffé de mouvements propres à l'appel d'une vie ardente et tumultueuse, voici le jazz qui vous offre l'affolement magique de son orchestration polyphonique et l'ensorcellement de sa puissance évocatrice. Il est nègre.

Serait-ce donc un caprice du hasard où le moment était-il, enfin, venu pour qu'un homme parût — Gilberto Freyre — philosophe et sociologue brésilien, passionné d'études et de vérités, qui, dans un livre magnifique, *Casa Grande e Senzala* [[1]](#footnote-1) osa clamer, en ce XXe siècle, ce que sa communauté doit au Nègre ? Voici en quels termes, il rend hommage à l'apport africain dans la formation du brésilien :

« Tout brésilien, écrit-il, même quand il est clair et qu'il a les cheveux blonds, porte dans l'âme (et si ce n'est dans l'âme, c'est sur le corps : pas mal de gens ont la tache mongolique au Brésil) l'ombre ou la marque de l'indigène ou du Nègre. Du Nègre surtout sur le littoral, du Maragnan à Rio Grande du Sud et dans l'État des Mines. Influence directe, ou vague et lointaine de l'Africain. Dans notre façon d'être tendre, dans notre mimique excessive, dans nôtre catholicisme qui est un délice des sens, dans notre musique, dans notre manière de marcher, de parler, dans les cantiques qui ont bercé [280] notre enfance, bref dans toutes les expressions sincères de notre vie, l'influence nègre, est patente. »

Cette courageuse profession de foi est singulièrement émouvante dans un univers où résonne encore l'écho des haines de race, où la valeur humaine du nègre est encore discutée par le fanatisme imbécile des attardés du racisme. Elle rejoint la curieuse notation de C.G. Jung, rapportée par Hermann de Keyserling dans son fameux ouvrage « Psychanalyse de l'Amérique ».

« Le premier fait qui attira mon attention chez les Américains, dit Jung, fut l'influence du Nègre, influence évidemment psychologique, indépendante de tout mélange de sang.

L'expression des émotions chez l'Américain, et par-dessus tout, son rire, ne saurait mieux s'étudier que dans les colonnes de journaux américains consacrés à la société ; l'inimitable rire Rooseveltien se trouve sous sa forme primitive chez les nègres américains. Cette démarche particulière, désarticulée, ce balancement des hanches, qu'on remarque si fréquemment chez les Américains, sont d'origine nègre. La musique américaine tire son inspiration principale du Nègre ; la danse est la danse nègre, les expressions des émotions religieuses, les missions (Revival meetings), les Saints Rouleurs et autres anormalités, subissent fortement l'influence nègre et la célèbre naïveté de l'américain sous ses formes charmantes autant que sous les moins agréables, peuvent facilement se comparer à la puérilité nègre. . »

Et Keyserling reprenant le thème pour analyser son contenu en profondeur, s'est arrêté à la remarque suivante :

« Il n'y a donc rien de paradoxal de ma part à prévoir que les plus grandes réalisations culturelles de l'Amérique pourront fort bien être dues à ses fils de race noire. »

Si 26 ans après que cette prophétie a été faite, elle ne s'est pas encore réalisée rien n'en altère les fondements.

« L'avenir est à Dieu ! »

Jean PRICE-MARS.

1. Traduit en français sous le titre de « Maîtres et esclaves ». Edit. Gallimard. [↑](#footnote-ref-1)